

Conditions générales de paiement

1. L'inscription à la formation en médiation est un engagement ferme du participant d'assister à l'intégralité du programme (deux ans et demi).
2. Le paiement sera effectué par virement en faveur de Trialogues asbl auprès de la banque ING sur le numéro de compte suivant : **BE63 3631 4153 9208**.

La réception du paiement vaut inscription définitive.
3. Une facture pour acquit sera délivrée sur demande à la réception du paiement.
4. Le montant versé n'est pas remboursable en cas d'absence et les attestations délivrées ne seront établies que sur base des heures de formation auxquelles le participant aura effectivement assisté.
5. Trialogues asbl se réserve le droit d'annuler la formation, si le nombre de participants est insuffisant. Le montant de l'inscription sera, dès lors, intégralement remboursé aux participants.
6. Toute annulation moins de 14 jours ouvrables avant le démarrage de la formation ne fera l'objet d'aucun remboursement, sauf circonstances exceptionnelles.
7. Le montant dû pour les deux ans et demi est exigible dans son intégralité, même en cas de décision du participant de ne plus assister à la formation.